

# SHEVA

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 13/02/2018



**Lieu** : salle Létard, ENVA, Maisons-Alfort, Maisons-Alfort

**Date** : le 13/02/2018

### Présents :

**Anne BOISSON-SCHALLER** – présidente  
**Catherine BOISSON-VIDAL**  
**Elsa BOURGUIGNON** – secrétaire  
**Cédric BRIAND** – dir. Technique  
**Bénédicte DAIX** – trésorière  
**Sandrine DE BROUSSE**

**Alexis JOCH**  
**Catherine LAROCHE**  
**Laurence MIROIR**  
**Rachel MOORE**  
**Ivan MOSZER** – vice-président

### Absents excusés :

Marie-Cécile BARRAL (SECEVA)\*  
Isabelle DURAND-ZALESKI  
Marie-Gaëlle FROELIGER  
Charlotte GACHON (SECEVA)\*

Plotine JARDAT (SECEVA)\*  
Jean-François LASSALLE  
Caroline SALLES

*\* La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

---

## Ordre du jour

1. Tour de table des référents
2. Comptabilité et trésorerie
3. Équipe technique
4. Travaux futurs sur le site de l'ENVA
5. Fête de fin d'année
6. Réinscriptions et inscriptions 2018-2019
7. Tarifs 2018-2019
8. Question diverses

## **1. Tour de table des référents**

Référents **Animations et soirées** (Laurence et Marie-Gaëlle) : voir point à l'ordre du jour.

Référents **Communication** (Sandrine et Marie-Gaëlle) : Une réunion au sujet de l'amélioration du référencement du site de la SHEVA et de la création d'une page Wikipédia est prévue entre Marie-Gaëlle, Sandrine et les adhérentes Sybille et Marine.

Référents **Communication avec les institutions** (Anne et Ivan) : voir point à l'ordre du jour.

Référents **Relations avec adhérents** (Isabelle) : Une cavalière vient de déclarer sa grossesse, un avoir correspondant aux séances qu'elle manquera lui est proposé. La cavalière n'a pas encore répondu. Les parents d'un garçon qui a arrêté de monter à poney souhaitent transférer les séances restantes à leurs filles, également cavalières à la SHEVA, sous forme d'un avoir. Cette possibilité leur a été refusée. Une cavalière qui arrête de monter en raison d'une mutation professionnelle a été remboursée à hauteur de 10 % de son forfait, conformément aux conditions générales de vente de la SHEVA

Référents **Poney-club** et relations avec les écoles de Maisons-Alfort (Rachel) : Rien à signaler.

Référents **Kavalog** (Ivan) : La mise en place du planning des vacances d'hiver s'est mieux passée que lors des vacances de Noël car Kavalog a corrigé un bug. Aexae, la société qui fournit Kavalog, continue à faire régulièrement des mises à jour sans prévenir ses clients. Cela occasionne généralement des améliorations, mais parfois aussi des dysfonctionnements inattendus.

Référents **Tarifs** (Elsa) : voir point à l'ordre du jour.

Référents **Licences** (Catherine BV) : Les licences FFE 2018 ont été prises cette année, avec l'aide d'une adhérente, de façon classique, sans utiliser la possibilité offerte depuis peu de renouveler les licences à partir le logiciel Kavalog. Cela sera essayé l'année prochaine.

Référents **Travaux et entretien** (Catherine L) : L'éclairage de la carrière couverte marche bien cet hiver, peut-être parce que le froid évite un problème de surchauffe. Il faudra observer la situation au printemps lorsque les températures seront plus clémentes. Catherine L. a fait établir un nouveau devis pour le remplacement des deux rangées centrales de luminaires (14 éléments). Le montant s'élève à 9 250 €, montant qui peut peut-être être réduit en baissant la puissance des luminaires de 158 W à 112 W, mais il sera probablement difficile de descendre en-dessous de 7 000-8 000 € car les coûts de main-d'œuvre et de location de nacelle ne peuvent pas être réduits. Pour mémoire, le montant du premier devis demandé s'élevait à 11 325 €. Catherine L. va faire établir d'autres devis, mais ce chantier est pour le moment mis en attente.

Référents **Retraite des poneys et des chevaux** (Caroline) : Pour le moment, seule la ponette Junon, 21 ans, partira à la retraite à la fin de l'année. Caroline lui a déjà trouvé une place.

## **2. Comptabilité et trésorerie**

Au 13 février 2018, le **chiffre d'affaires** 2018 est de 499 k€, un peu supérieur à celui de 2017 (494 €). La trésorerie est également meilleure que celle de l'année dernière à la même date. Depuis 2015, année où la SHEVA avait fini avec aucune trésorerie, les comptes se sont améliorés chaque année.

Concernant les **dépenses** sur les cinq premiers mois de l'exercice 2017-2018, un certain nombre de postes sont en baisse par rapport à l'année dernière, dont alimentation, ferrure, et

informatique. Les dépenses vétérinaires ont augmenté, mais cela est seulement dû à un changement du mode de facturation de la clinique équine qui répartit différemment les factures dans l'année. Le poste **Animations** a également beaucoup augmenté car plusieurs stages avec des intervenants extérieurs ont été organisés. Enfin, le poste **Salaires** a augmenté pour plusieurs raisons. D'une part, depuis cette année, les charges sont payées plus tôt et mensualisées, d'autre part, Lionel a été arrêté pour raisons médicales mi-janvier avec maintien de salaire, alors que les indemnités de la MSA n'ont pas encore été perçues. De plus, le départ de Sophie a généré des coûts supplémentaires liés à l'embauche d'un CDD pour assurer la jonction avec l'arrivée du nouveau palefrenier. Il faut noter que, grâce au comptable de la SHEVA, un montant plus élevé de TVA a été récupéré, augmentant les revenus de la SHEVA.

### **3. Équipe technique**

En novembre 2017, la palefrenière Sophie a donné sa démission, elle est partie fin décembre. Une personne a été embauchée en CDD pendant 2 semaines jusqu'à l'arrivée du **nouveau palefrenier**, Gérald Navas, embauché le 22/01/2018. Ce dernier travaillait auparavant à la clinique équine de l'ENVA. Il donne pour le moment pleinement satisfaction. Cédric a réorganisé le travail des palefreniers en regroupant les opérations d'enlèvement du fumier sur seulement deux jours, les autres jours les boxes étant seulement paillés.

**Lionel est arrêté pour** au moins **6 mois** pour raisons médicales. Marine Denos, **enseignante** de 22 ans, a été **embauchée** le 24 janvier pour le remplacer jusqu'à début juillet. Elle s'est bien insérée dans l'équipe et est appréciée des cavaliers.

**Philippe va prendre sa retraite** à la fin de l'année scolaire. Il faut donc prévoir l'embauche d'un nouvel enseignant pour l'année prochaine. Il a été arrêté une quinzaine de jours en janvier pour une petite intervention, période pendant laquelle il a été remplacé par Méline, une ancienne élève enseignante à la SHEVA. Celle-ci organise également le stage Poney Circus pendant les vacances d'hiver.

### **4. Travaux futurs sur le site de l'ENVA**

Anne et Cédric ont assisté aujourd'hui à une réunion d'information sur les travaux à venir organisée par le directeur de l'École, M. Degueurce. Deux **gros chantiers** vont rapidement se mettre en place sur le site de l'ENVA. Le premier chantier est éloigné de la SHEVA et concerne le bâtiment Nocard (ancienne forge) où une clinique gros animaux va être installée.

Le second chantier impacte directement la SHEVA puisqu'il entraîne la **destruction** du **bâtiment Chauveau** (ex-Ferrando) et la **reconstruction** d'un **nouveau bâtiment** avec une emprise au sol plus importante qui accueillera plusieurs laboratoires de recherche. Le **chantier commence** dans **trois semaines** par le désamiantage du bâtiment à démolir et le décaissement d'un mètre de profondeur du jardin botanique (durée 4 semaines). La démolition elle-même durera 6 semaines, de début avril à la mi-mai, puis 6 mois de gros œuvre jusqu'à fin 2018. L'aménagement interne du bâtiment aura lieu en 2019 et le chantier doit être fini pour 2020 pour des raisons budgétaires. La base vie sera installée à côté du petit bois et le long du parking vers l'accès à la fumière. Ces travaux nécessiteront l'**installation** d'une grande **grue** près de la carrière couverte, de **palissades** le long de la carrière. Il n'est pas clair à l'heure actuelle si la **terrasse de la SHEVA** sera ou non dans l'emprise du chantier. Une **réunion** avec le **conducteur du chantier** sera organisée le plus vite possible pour clarifier la situation, dès que ses coordonnées nous seront communiquées.

D'autres travaux sont prévus dans l'Ecole : travaux de réhabilitation du hall de la clinique équine et création de l'agora (en face de l'ancienne carrière de la SHEVA).

## **5. Fête de fin d'année**

La date de la fête de fin d'année du club est fixée le **samedi 16 juin 2018**. Il est décidé d'organiser à nouveau un **barbecue** comme l'année dernière mais en améliorant son fonctionnement par la prise en compte des remarques formulées lors du CA du 6 juillet 2017. Marie-Gaëlle et Laurence se chargeront de faire un **planning de répartition des tâches** pour le jour J. Concernant le buffet, il est suggéré d'ajouter, dans le choix de viandes, des steaks hachés pour faire des burgers.

Concernant les **animations de la soirée**, tout le monde est d'accord pour organiser un karaoké comme l'année dernière mais en le commençant beaucoup plus tôt. Deux autres animations seront proposées : un tournoi sportif (beach volley, pétanque ?) et une autre animation non encore choisie. Marie-Gaëlle suggère une nouvelle animation, le 'football bulle', mais toute autre idée accessible au plus grand nombre est la bienvenue, tant que le budget ne dépasse pas 500 €. Un vote pourra être organisé via Facebook comme l'année dernière.

En ce qui concerne le planning de la journée, il est suggéré que la **remise des prix du challenge** ait lieu pendant les activités équestres ou à la fin de l'après-midi et non, comme l'année dernière, pendant l'apéritif. En effet, beaucoup de personnes ne participant pas à la soirée, avaient attendu longtemps pour recevoir leur prix.

Enfin, l'Ecole refuse de délivrer de nouveaux badges permanents d'**accès voiture** à l'ENVA, il n'est donc pas possible d'en avoir un supplémentaire qui puisse permettre aux personnes en charge des courses de rentrer en voiture dans l'Ecole le jour de la fête. Cependant, elle ne nous a jamais refusé des **accès exceptionnels**, il suffit d'en faire la demande suffisamment à l'avance.

## **6. Réinscriptions et inscriptions 2018-2019**

Les **réinscriptions** des adhérents seront réparties sur deux jours, les **jeudi 17 mai** et **vendredi 18 mai** 2018. La journée d'inscription des **nouveaux** adhérents est fixée au **samedi 26 mai** 2018.

Plusieurs idées sont formulées pour attirer de nouveaux adhérents. Il est suggéré d'utiliser le réseau social **Facebook** pour faire de la **publicité** payante. L'équipe de Communication va se renseigner sur les prix. On peut également faire des annonces dans les **journaux des municipalités** proches (et pas seulement celui de Maisons-Alfort). Rachel se porte volontaire pour tenir un stand informel au **forum des associations** de Maisons-Alfort (la SHEVA n'étant pas une association municipale, elle ne peut pas participer officiellement au forum).

Comme plusieurs municipalités proches de la SHEVA sont revenues ou vont revenir à la semaine de 4 jours, il est possible d'avoir à nouveau des créneaux de reprises **Poney le mercredi matin**.

Pour évaluer l'impact des différentes actions de communication, il est suggéré de demander systématiquement aux nouveaux adhérents par quel moyen ils ont connu la SHEVA lors des inscriptions en mai.

## **7. Tarifs 2018-2019**

Pour rappel, les trois dernières années, les tarifs ont augmenté d'environ 2%, 2% et 1% respectivement.

Si la SHEVA est en meilleure santé financière, le Bureau **anticipe** une **augmentation** des **charges salariales** sur l'année 2018-2019. En effet, l'enseignant Poney qui remplacera Philippe devra être embauché à plein temps, alors que Philippe est sur un trois-quarts temps. De plus, l'indemnité longue maladie de la MSA ne couvre qu'une partie du salaire de Lionel alors que la SHEVA souhaite maintenir son plein salaire. Il est donc possible que les charges salariales augmentent de l'équivalent d'un trois-quarts temps l'année prochaine.

Pour compenser cette augmentation, il est décidé d'**augmenter** en moyenne les **forfaits** et la pension de **2%** et de ne pas augmenter le montant de l'adhésion à la SHEVA, ainsi que toutes les autres prestations (heure isolée, examens, concours; stages, etc.). Elsa fera les calculs des nouveaux tarifs et les présentera à l'ensemble du CA.

## **8. Questions diverses**

**Assurance annulation** : Laurence s'est renseignée sur la possibilité d'offrir aux adhérents une assurance **annulation sur les forfaits** via un assureur extérieur pour externaliser cette question récurrente, parfois conflictuelle, qui génère également des pertes financières pour la SHEVA. **Generali** est l'assureur de la FFE et fournit uniquement l'assurance responsabilité civile professionnelle pour les employés de la SHEVA. L'assurance annulation aurait un coût d'environ 20 € pour un adhérent pour un forfait équestre en deçà de 1 000 €. Cependant, Generali ne peut offrir une telle assurance annulation que si elle assure également nos bâtiments. Or, les bâtiments, les véhicules, les chevaux etc. sont assurés actuellement à la **MAIF** pour une question de coût. Laurence va voir si la MAIF peut offrir la prestation d'assurance annulation à nos adhérents et également demander un nouveau devis à Generali pour les bâtiments de la SHEVA. Il est enfin suggéré de rappeler aux adhérents concernés de se renseigner sur la couverture que peut leur procurer un paiement par carte bancaire.

**Remplissage des stages** : Cette année, les stages ont beaucoup de **mal à se remplir**, à l'exception de ceux destinés aux Galops 6-7. Deux pistes sont évoquées pour améliorer la situation. Il est proposé de mettre à nouveau des affiches dans l'enceinte de la SHEVA informant les cavaliers de l'organisation de stages, mais aussi des inscriptions pendant les vacances, afin de ne pas s'appuyer exclusivement sur la communication par courriel. Une deuxième piste est de demander aux adhérents, lors des réinscriptions mais aussi pendant l'année via un sondage, quel type de stage leur plairait. On peut envisager des stages ludiques ('pony games' à cheval par exemple) ou bien thématiques sur plusieurs séances par exemple.

**Prochain CA SHEVA : mardi 10 avril 2018 à 20h45**

La Secrétaire : Elsa BOURGUIGNON

La Présidente : Anne BOISSON